



Commission Ressources Naturelles Énergie climat

30/09/25

Points sur les actions en cours et terminées et propositions de nouvelles actions pour 2026

Ordre du jour



Actions terminées

- Fin action Lignes de covoiturage

Point sur les fiches actions en cours

- Prêts de vélos triporteurs à assistance électrique
- Fiches micromobilité
- Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique
- Démarche Ecologie industrielle territoriale de la CCSSO
- Soutien à des actions de l'EIT
- Plan de mobilité interentreprise sur les ZAE de la CCSSO

Proposition de nouvelles actions

- Solution Tchao Mégot
- Dispositif Atchoum

▪ Rappel déroulé – Partenariat avec la Roue verte

7 mois
novembre 2022-juin 2023

Co-construction

- Stratégie
- Enquête usagers et communication
- Définition des tracés et arrêts

4 mois
juillet-octobre 2023

Expérimentation

- Ouverture des lignes aux conducteurs et communication

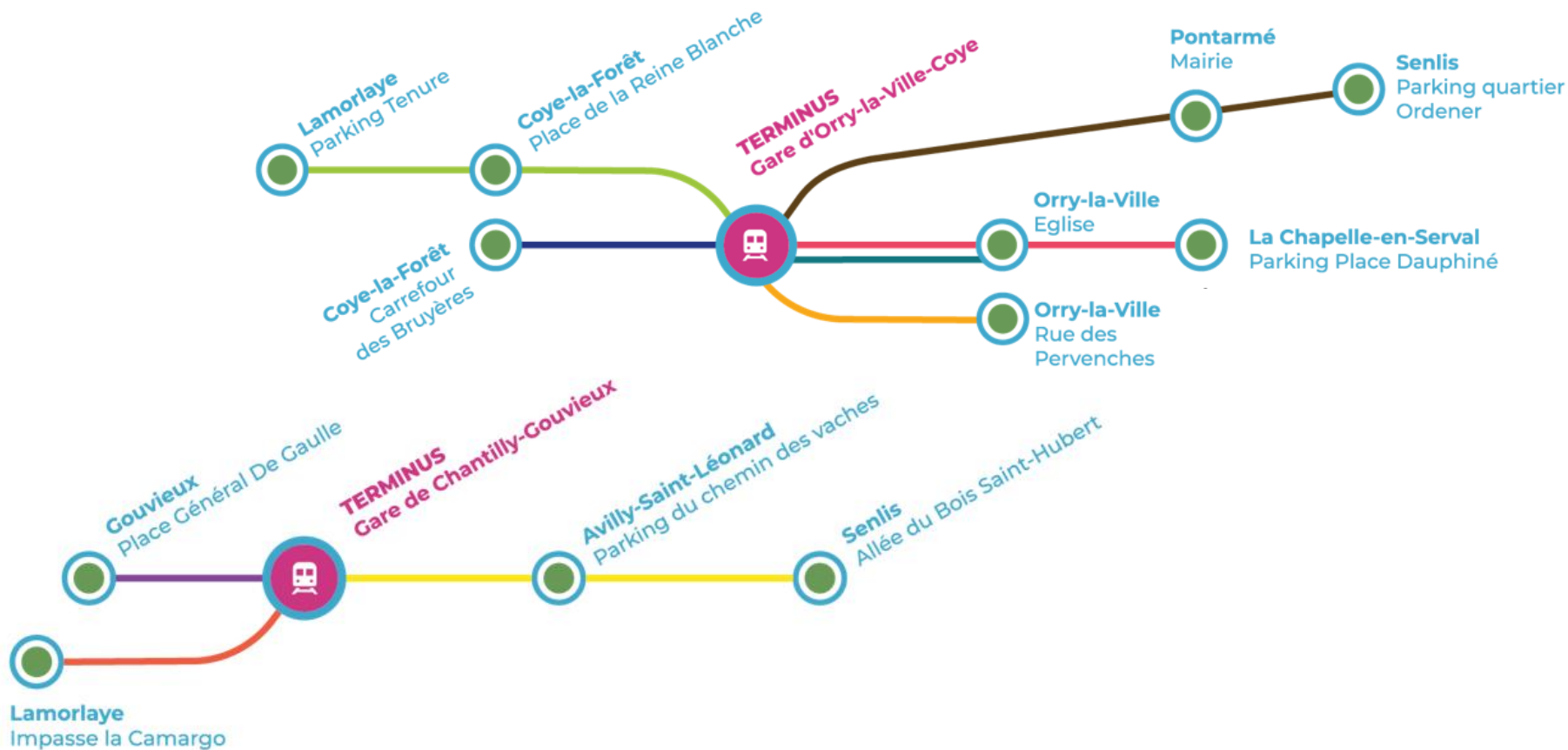
10 mois
octobre 2023 – février 2025

Exploitation

- Ouverture des lignes aux passagers

Lignes de covoiturage

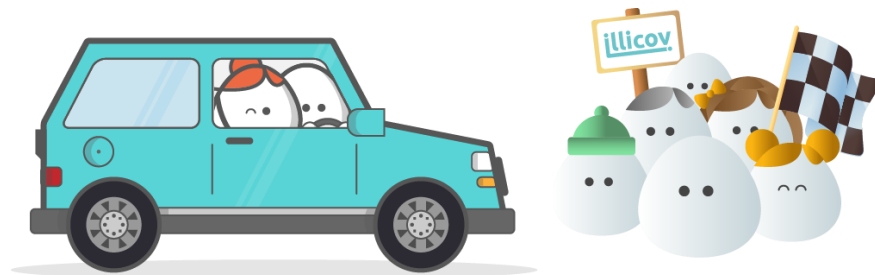
■ 9 lignes de covoiturages



Lignes de covoiturage



Bilan de l'action



Du 15/07/2023 au 16/03/2025

9 lignes de covoiturages ont été expérimentées à destination des gares d'Orry-Coye et de Chantilly-Gouvieux ;

382 personnes se sont inscrites via l'application illicov ;

3 582 trajets ont été effectués sur la totalité des lignes durant l'expérimentation ;

47 conducteurs ont effectué 164 trajets avec 14 passagers.
(Lien vers tableau)

Lignes de covoiturage



Fin de l'expérimentation au 28 février 2025

Coût final de l'action
sur 2 années : **40 321 € TTC**

PA 2023 : Expérimentation
de lignes de covoiturage –
10 540 € TTC

PA 2024 : Renouvellement
des lignes de covoiturage –
30 000 € TTC

Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique



Bilan de l'action

9 communes : Montépilloy, Survilliers, Villiers le Sec, Pont-Ste-Maxence, Bellefontaine, Chantilly, Orry-la-Ville, Pontpoint, Seugy

2 communautés de communes : CC Pays de Carnelle, CC Senlis Sud Oise

3 autres structures : OT CCPOH, Grand Pavillon, Tiers-Lieu de Senlis



Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique



Les vélos restent à disposition des communes, entreprises et associations.

PA 2024 : Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique – 18 785 € TTC

PA 2025 : Renouvellement livraison et entretien – 5 480 € TTC

Rappel de l'action

Edition d'une plaquette mettant en valeur des itinéraires à vélo ou de micromobilité.

Communes concernées :

Chantilly ; Coye-la-Forêt ; Fosses ; Gouvieux ;
Pont-Ste-Maxence ; Senlis.

PA 2023 : Edition de plaquettes
de micromobilité- **7 864 € TTC**

Edition en 2025 de la plaquette de Fosses

- Une 1ère rencontre réalisée avec la commune de Pont-Ste-Maxence.
- Un retour d'intérêt de la commune de Senlis.





Temps de parcours (en minutes)

		Lycée Baudelaire		Gymnase Cathy Fleury et stade Auguste Delaune		Collège Stendhal		Parking interrégional		Cinéma		Gare		Piscine intercommunale		Écoles Lafontaine et Barbusse	
		À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied
1	Lycée Baudelaire			1	3	2	6	6	18	7	22	8	29	8	24	10	30
2	Stade Auguste Delaune	1	3			1	3	5	16	6	20	7	25	7	21	9	27
3	Collège Stendhal	3	9	2	6			4	12	5	14	6	21	5	15	7	21
4	Parking interrégional	6	21	5	16	4	12			1	4	2	7	6	18	5	16
5	Cinéma	7	25	6	20	5	15	1	4			1	3	5	15	4	12
6	Gare	8	29	7	25	6	21	2	7	1	3			4	12	3	10
7	Piscine interrégionale	8	24	7	21	5	15	6	18	5	15	4	12			1	3
8/9	Écoles Lafontaine et Barbusse	10	30	9	27	7	27	5	16	4	12	3	10	1	3		

		Parc des 3 collines		École Daudet		Centre municipal de santé		École Mistral		Mairie		Espace Germinot/Serrès		Église et Archéosite du village	
		À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied	À vélo	À pied
10	Parc des 3 collines			2	8	3	9	2	5	4	12	6	14	8	24
11	École Daudet	2	8			1	3	3	10	2	6	3	7	10	29
12	Centre municipal de santé	3	9	1	3			4	13	1	3	2	5	8	33
13	École Mistral	2	5	3	10	4	13			6	18	8	20	7	20
14	Mairie	4	12	2	5	1	3	6	18			1	2	8	31
15/16	Germinot/Serrès	6	14	3	6	2	6	8	20	1	2			10	29
17/18	Église / Archéosite	8	24	10	28	11	33	7	20	11	31	10	29		

Plan de déplacement doux

Fosses



Parc naturel
régional
Oise - Pays de France



Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. 03 44 63 65 65
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr

- De la ville au village (itinéraire VTC)
- Boucle du centre-ville
- Boucle de la France Foncière
- De Survilliers au lycée Baudelaire

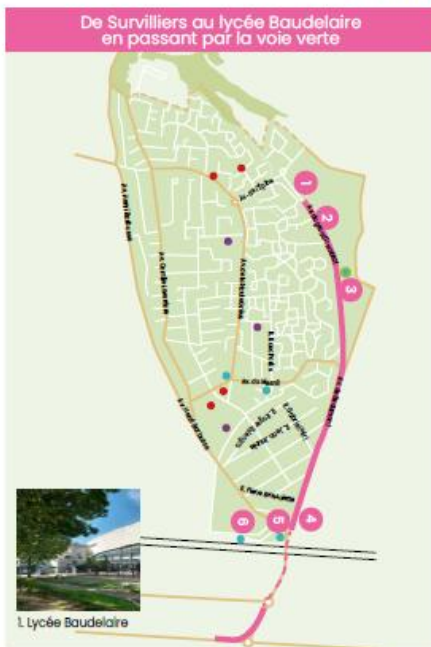
Stationnements vélos :

- Abris couverts
- Arceaux
- Arceaux sécurisés
- Sur espace privé
- Borne de réparation vélo



Parcours de Fosses

De Survilliers au lycée Baudelaire en passant par la voie verte



1. Lycée Baudelaire

Boucle de la France Foncière



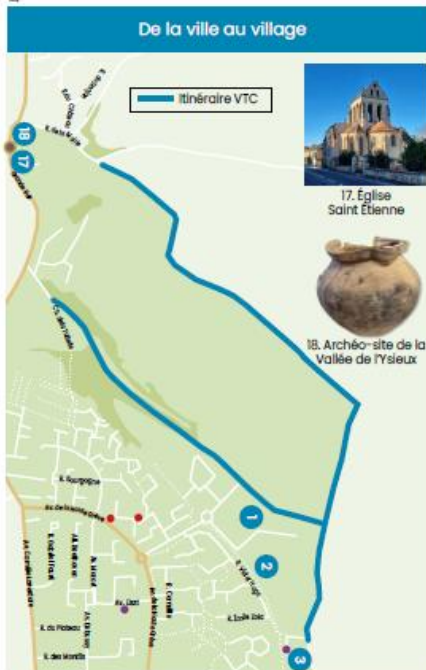
7. Piscine Tournesol

Boucle du centre-ville



14. Hôtel de ville

De la ville au village



17. Église Saint Etienne

18. Archéo-site de la Vallée de l'Ysieux

Pédaler, c'est bon pour la santé

Le vélo permet d'économiser du carburant, d'éviter les émissions de gaz à effet de serre, de réduire le bruit et de désencombrer les parkings. Autant de bénéfices pour l'environnement.

Circuler en vélo pour des déplacements de moins de dix kilomètres est une alternative à la voiture. On peut l'utiliser pour les loisirs mais aussi pour les trajets du quotidien entre le domicile et les écoles, stades, commerces, centres de santé, gare RER, parcs et jardins et autres services publics.

La ville de Fosses a élaboré un plan vélo qui propose des itinéraires cyclables les plus apaisés possibles, avec des voies vertes mais aussi des limitations de vitesse dans les quartiers où les vélos, les voitures et les piétons coexistent.

Sans attendre que le plan vélo de la ville arrive à terme, nous vous proposons ici quelques itinéraires cyclables d'ores et déjà opérationnels.

Points d'intérêts

1. Lycée polyvalent Charles-Baudelaire
13 Rue du Grand-Tremblay
2. Stade Auguste-Delaune et gymnase Cathy Fleury
17 Rue du Grand-Tremblay
3. Collège Stendhal
Avenue de Beaumont
4. Parking Inter régional de la gare
Avenue de Beaumont
5. Cinéma intercommunal de l'Ysieux
2 Place de la Liberté
6. Gare de Survilliers-Fosses (R.E.R. D)
Place Jean-Moulin, Fosses
7. Piscine intercommunale
Rue Fernand-Picquette
8. École maternelle La Fontaine
5 Rue de la Haie-au-Maréchal
9. École élémentaire Henri-Barbusse
30 avenue Henri-Barbusse (accès rue de la Haie-au-Maréchal)
10. Parc des Trois collines
Avenue de la Haute-Grève (autres accès : squares des Argonautes, Némo, Robinson-Crusoë, rues Matherbe, Émile-Zola, Ronsard)
11. École Alphonse-Daudet et foyer Bouquet d'automne
123 Avenue de la Haute-Grève (accès place Taslima-Nasreen)
12. Centre de santé intercommunal Fosses-Marly
15 Place du 19-Mars-1962
13. École Frédéric-Mistral
22 Avenue Liszt
14. Hôtel de ville
1 place du 19-Mars-1962
15. Jardin de Serrès
Avenue du Mesnil (autres accès : rue Fernand-Picquette et rue de la Haie-au-Maréchal)
16. Espace Germinal
2 avenue du Mesnil
17. Église Saint Etienne
Grande-Rue, Fosses-Village
18. Archéo-site de la Vallée de l'Ysieux (2026)
Rue de la Mairie, Fosses-Village

RAPPEL : Opération votée par le Bureau du PNR en mobilisant le fonds Expertises environnementales qui a démarré en avril 2023

- **Une convention tripartite de partenariat sur 2 ans**
 - Parc naturel régional Oise Pays de France : 35 %
 - Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise : 50%
 - Communauté de communes Senlis Sud Oise : 15%
- **Pour mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle territoriale sur :**
 - La ZA Senlis Sud Oise à Senlis
 - La ZA de Villevert
 - La ZA/ZI de Fleurines

Démarche d'écologie industrielle territoriale



OBJECTIFS : Encourager une dynamique collaborative et des actions concrètes et partagées

- **PARTAGE ET MUTUALISATION** : Équipements et services mis en commun, emplois partagés, ressources énergétiques, achats groupés, etc.
- **ÉCHANGES DE FLUX** : substitution d'un combustible fossile par un alternatif, substitution d'eau propre par des effluents liquides industriels, substitution de matières premières «neuves» par des déchets
- **CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS** : Filière déchet, crèche d'entreprises, restauration, etc.

Démarche d'écologie industrielle territoriale



FEDERER :

- Mobiliser les acteurs, réunion de lancement, sensibilisation

OBSERVER :

- Visites d'entreprises, diagnostics multiflux, détection des enjeux et des besoins

COMPRENDRE :

- Analyse des besoins, détection des leviers

AGIR :

- Restitution du diagnostic, groupes de travail, plan d'actions

Démarche d'écologie industrielle territoriale



Bilan de l'action

- **36** entreprises engagées dans la démarche
- **5** groupes de travail mis en place

2022 : Mobilisation des Fonds Expertises environnementales pour financement de la CCI pour accompagnement d'une démarche d'EIT. Convention de 2 années.

21 315 € TTC

PA 2025 : Renouvellement de la convention pour une année -

11 760 € TTC

PA 2024 : Fiche action : « Soutien aux actions de la démarche d'écologie Industrielle territoriale »

Démarche d'écologie industrielle territoriale



2023 – 2025 – groupes de travail et 2025 – Elaboration d'un plan d'action réparti sur 6 objectifs :

Déchets
Mutualisation
des collectes

Mobilité

Gestion
durable des
espaces verts

Energies
renouvelables

Espaces
partagés

- **1- Pilotage** : Assurer le pilotage et l'animation de la démarche
- **2 – Déchets** : Créer des synergies de mutualisation de services ou des synergies de substitution des ressources et optimiser la gestion des déchets professionnels.
- **Axe mobilité** : Favoriser la mise en place de solutions partagées de mobilité à l'échelle des ZAE.
- **Axe gestion durables des ZAE** : Encourager la gestion durable des espaces verts et la ressources en eau.
- **Axe Energie** : favoriser les synergies entre les entreprises et les acteurs territoriaux pour développer des projets d'énergie renouvelable
- **Axe espaces partagés** : Développer des espaces partagés au service des entreprises et des salariés.

Démarche d'écologie industrielle territoriale



Positionnement du PNR sur le plan d'action



- **Axe mobilité**
- **Axe gestion durables des ZAE**
- **Axe Energie**

Objectif n° 4 : Favoriser la mise en place de solutions partagées de mobilité à l'échelle des zones d'emploi du territoire										
AXE MOBILITE	4.1. Analyse des besoins des entreprises du territoire	CCI	Élevée	En cours	2023	2024	Réalisée par la CCI dans le cadre du diagnostic mutiflux, à compléter par un diagnostic plus précis	Diagnostic à préciser dans le cadre de l'étude de mobilité inter entreprise	Pascale Olivas	Participation Financement PNR
	4.2. Elaboration d'un Plan de mobilité inter-entreprises (PDMIE)	CCSSO / Région HDF / Entreprises / PNR	Moyenne	Non commencé	2026	2028	A l'échelle de chaque ZAE ou zones d'emploi du territoire	Lancement d'un appel d'offre pour un PMIE		
	4.3. Expérimentation de solutions de mobilité partagées entre entreprises	CCSSO / Entreprises / PNR	Élevée	Non commencé	2025	2028	Favoriser la création de partenariats avec des services de vélo partagé, covoiturage, TAD, pour encourager des solutions de mobilité douce	Etudes pour le développement des mobilités partagées et ou expérimentation de solutions de mobilités partagées	Margot Junier /Lucie Roque/ Pascale Olivas	Financement LEADER ou financement PNR
	4.4. Sensibilisation et communication auprès des entreprises sur la mobilité durable	CCSSO / PNR	Faible	Non commencé	2025	2028	Avantages fiscaux et subventions existantes	Financement des actions de sensibilisation, promotion, communication sur l'usage des mobilités douces		
AXE GESTION DURABLE DES ZONES ECONOMIQUES	Objectif n° 5 : Encourager la gestion durable des espaces verts et la préservation de la biodiversité au sein de l'emprise foncière économique du territoire									
	5.1. Réalisation d'un diagnostic biodiversité à l'échelle de chaque ZAE intercommunale	PNR	Moyenne	En cours	2023	2025	4 diagnostics sur 6 réalisés, présentation du diagnostic aux entreprises	Réaliser la diagnostic de la ZA Brasseuse et Portes de Senlis	Thibaud Daumal	Financement PNR
	5.2. Accompagnement des entreprises à la réalisation de diagnostic à la parcelle et à la mise en œuvre d'actions	PNR / Entreprises	Élevée	En cours	2024	2028	9 diagnostics réalisés et présentés	Continuer les diagnostics d'entreprises volontaires	Thibaud Daumal	Financement PNR
	5.2.1 Diagnostics paysagers (pour une gestion écologique des EV)	PNR	Élevée	Non commencé	2025	2026		A proposer aux entreprises	Nicolas Lebesgue	Ingénierie
	5.3. Mise en place d'un contrat mutualisé avec un prestataire unique pour l'entretien des espaces verts à l'échelle de chaque zone d'activités	CCSSO / Entreprises	Élevée	Non commencé	2025	2026	pour les entreprises volontaires	Introduire dans l'appel d'offre une clause d'échange avec le PNR sur la gestion des espaces verts	Thibaud Daumal Nicolas Lebesque	Ingénierie
AXE GESTION DURABLE DES ZONES ECONOMIQUES	Objectif n° 6 : Encourager la gestion durable de la ressource en eau									
	6.1. Accompagner les entreprises de la ZAE Senlis Sud Oise à la mise en séparatif et à la gestion à la parcelle de leurs eaux pluviales	CCSSO / Entreprises	Élevée	En cours	2024	2028	Présentation du schéma directeur des eaux pluviales de la ville de Senlis aux entreprises, projet à fort enjeu pour la ZAE de Senlis sud oise. Participation financière de la CCSSO pour l'acquisition de récupérateurs d'eaux de pluviales	Organiser des diagnostics paysagers pour repenser les surfaces imperméables nécessaires et pour estimer in situ les potentiels de désimperméabilisation pour chaque entreprise volontaire. Financement d'étude si besoin	Nicolas Lebesgue	Ingénierie /Financement
	6.2 Sensibiliser les entreprises des ZAE sur les avantages de la dépermeabilisation et l'infiltration des eaux de pluie	CCSSO / Entreprises	Élevée	En cours	2024	2028	Organiser des événements locaux, ateliers de sensibilisation (type fresque) à destination des entreprises et agriculteurs du territoire, visites de sites vertueux			
AXE ENERGIE	Objectif n° 3 : Favoriser les synergies entre les entreprises et les acteurs territoriaux pour développer des projets d'énergie renouvelable									
	3.1. Réaliser une cartographie des installations existantes et des projets d'EnR en cours ou prévus	CCSSO / PNR	Élevée	Non commencé	2025	2026	Identifier et recenser les projets d'énergie renouvelable des entreprises sur le territoire	Réalisation de la cartographie des installations existantes et en projet	Pascal Lambert / Pascale Olivas	Ingénierie
	3.2. Réaliser une étude sur le potentiel d'autoconsommation de chaque ZAE intercommunale	CCSSO / Syndicats d'énergie	Élevée	En cours	2025	2026	Etude sur le PV en cours par le SE60			
	3.3. Organiser des ateliers de partage d'expériences et de rencontre entre les porteurs de projets locaux	CCSSO / CCI / Entreprises	Moyenne	En cours	2024	2028	Organiser des sessions d'échanges entre entreprises ayant des projets similaires (PV, géothermie,...)	Accompagnement des entreprises dans leur projet d'ENR. Réalisation d'étude d'opportunité.	Pascale Olivas	
	3.4. Favoriser et Accompagner l'essor des projets d'EnR sur le territoire	CCSSO / PNR	Moyenne	Non commencé	2025	2028	Incitations fiscales et communication auprès des entreprises sur les subventions existantes, création d'un document cadre avec les syndicats d'énergie et l'ABF	Accompagnement des entreprises dans leur projet d'ENR. Réalisation d'étude d'opportunité. Echange avec l'ABF si projet défini.	Pascale Olivas	Ingénierie et financement

Convention en cours avec la CCI jusqu'au 1^{er} mars 2026.

Démarche d'écologie industrielle territoriale



- **Lancement d'une étude biodiversité sur les ZAE et 9 entreprises**
 - Connaître l'existant et identifier les trames vertes
 - Sensibiliser et associer les entreprises
 - Proposer des actions possibles pour favoriser la faune et la flore



Démarche d'écologie industrielle territoriale



■ ACTIONS PNR

- Accompagner les entreprises à développer des énergies renouvelables
- 1^{ère} Expertise du paysagiste du PNR pour des projets de désimperméabilisation des sols, de gestion plus durable des espaces verts, en lien avec les actions en matière de biodiversité
- Optimiser la gestion des espaces verts à plusieurs entreprises
- Plan de déplacement interentreprises

Soutien aux actions de la démarche d'écologie industrielle territoriale



Action proposée

PA 2024 : Soutien aux actions de la démarche d'écologie Industrielle territoriale - **40 000 € TTC**

Lancement d'un appel d'offre pour la réalisation d'un plan de mobilité interentreprise (PdMIE) sur les zones d'activités de la CCSSO

- ✓ Un état des lieux des déplacements afin d'apprécier le contexte général des zones d'emplois,
- ✓ Une étude du potentiel de report modal et du gain environnemental avec proposition d'aménagements, services et organisation des mobilités alternatives.
- ✓ Un plan d'action opérationnel

Soutien aux actions de la démarche d'écologie industrielle territoriale



Appel d'offre pour la réalisation d'un plan de mobilité interentreprise (PdMIE) sur les zones d'activités de la CCSSO

Remise des offres

Critères de jugement des offres :

Critère 1	Valeur technique	65 pts
	Compréhension des enjeux du territoire	10 pts
	Compétences et expérience de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude	20 pts
	Méthodologie de travail pour la réalisation des prestations	20 pts
	Modalités d'information et d'animation de la démarche	10 pts
	Démarche environnementale et responsable du candidat	5 pts
Critère 2	Coût des prestations	35 pts

Notation critère 2 sur 35 points	35 pts
Nombre de points attribués à l'équipe évaluée suivant le calcul : $\frac{\text{Offre de l'équipe la moins disante}}{\text{Offre de l'équipe évaluée}} \times 35$	

11 candidats ont déposé une offre – Ouverture des plis le 18 août

Soutien aux actions de la démarche d'écologie industrielle territoriale



Analyse des offres

Bureau d'études : CCI Nice
Côte-d'Azur - **28 710 € TTC**

Novembre 2025 – durée : 6
mois

Classement financier

N° du PLI	Nom de l'entreprise ou du groupement	Montant de l'offre	Note	Classement financier
1-6	TECURBIS	28 200,00 €	30,16	3
2	EXPLAIN	24 720,00 €	34,41	2
3	DVI CONSEIL - MOBEELITY	47 040,00 €	18,08	9
4	INDDIGO	41 940,00 €	20,28	6
5	CCI Côte d'Azur	28 710,00 €	29,62	4
7-9	ECODEV - MONUNIVERT	58 140,00 €	14,63	10
8	AUDDICE	46 680,00 €	18,22	8
10	CITEC - MODELITY	70 248,00 €	12,11	11
11	ENTREPRISE ET MOBILITE SERVICE	44 946,00 €	18,92	7
12	TASLITE	24 300,00 €	35,00	1
13	IMMERGIS	29 160,00 €	29,17	5

Classement final

N° du PLI	Nom de l'entreprise ou du groupement	Compréhension des enjeux du territoire	Compétence et expérience de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude	Méthodologie de travail pour la réalisation des prestations	Modalités d'information et d'animation de la démarche	Démarche environnementale et responsable du candidat	Prix	Total	Classmt
	Critères de notation	10	20	20	10	5	35		
1-6	TECURBIS	7	16	20	10	5	30,16	88,16	3
2	EXPLAIN	9	19	16	10	5	34,41	93,41	2
3	DVI CONSEIL - MOBEELITY	9	20	18	10	5	18,08	80,08	7
4	INDDIGO	10	20	20	10	5	20,28	85,28	4
5	CCI Côte d'Azur	10	20	20	10	5	29,62	94,62	1
7-9	ECODEV - MONUNIVERT	10	20	20	10	5	14,63	79,63	8
8	AUDDICE	10	20	18	10	5	18,22	81,22	6
10	CITEC - MODELITY	6	20	19	10	5	12,11	72,11	10
11	ENTREPRISE ET MOBILITE SERVICE	10	20	19	10	5	18,92	82,92	5
12	TASLITE	3	5	7	5	3	35,00	58,00	11
13	IMMERGIS	6	18	17	8	0	29,17	78,17	9

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Rappel de l'action

Financement d'une partie incitative de l'accompagnement du Service Public de l'efficacité énergétique (SPEE) pour les rénovations des copropriétés.



3 étapes clés pour assurer la réussite du projet



2022 : Mobilisation Fonds du COTTRI

PA 2024 : Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique

PA 2025 : Renouvellement Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Coût du service du SPEE

Jusqu'au 31 décembre 2024 :



Coût de service pour les **copropriétés** de plus de 20 lots

900 € TTC
/lot principal



Études techniques,
conception du projet

300€
/lot principal



Études financières,
consultation des entreprises

300€
/lot principal



Lancement du chantier,
suivi et réception des travaux

300€
/lot principal

Accompagnement financier du PNR :

Phase 1 : 250 € / lot
→ Reste à charge 50 € / lot

Phase 2 : 100 € / lot
→ Reste à charge 200 € / lot

Depuis le 1^{er} janvier 2025



Coût de service pour les **copropriétés** de plus de 20 lots

1 500 € TTC
/lot principal



Études techniques,
conception du projet

450 €
/lot principal



Études financières,
consultation des entreprises

450 €
/lot principal



Lancement du chantier,
suivi et réception des travaux

600 €
/lot principal

Phase 1 : 400 € / lot
→ Reste à charge 50 € / lot

Phase 2 : 100 € / lot
→ Reste à charge 350 € / lot

Bilan de l'action

Financement des phases 1

Enveloppe COTTRI

2022

TTC

Résidences	Ville	Syndic	Nbre de lot	Phase 1 : 250 €
Orgemont	Chantilly	I-Mobilia	48	12 000
Les Bourgognes	Chantilly	I-Mobilia	112	28 000
La Vènerie	Senlis	Agence Rigaut	56	14 000
Total				54 000

F095 - Accpt copropriétés SPEE - PA. 2024

101 850 €

Résidences	Ville	Syndic	Nbre de lot	Phase 1 : 400 €
Les hauts Carrés	Gouvieux	I-Mobilia	95	38 000
Le Valois	Chantilly	I-Mobilia	90	36 000
Allée Cavalière	Chantilly	I-Mobilia	69,625	27 850
Total				101 850

F120 - Accpt copropriétés SPEE - PA. 2025

100 000 €

Résidences	Ville	Syndic	Nbre de lot	Phase 1 : 400 €	Solde
Allée Cavalière	Chantilly	I-Mobilia	26,375	10 550	89 450
Sylvie	Chantilly	I-Mobilia	113	45 200	44 250
Total				55 750	

610 foyers aidés

211 600 € financés

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Juin 2025 : Validation en bureau du règlement d'un fonds à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des copropriétés du Val d'Oise

Communes accueillant des copropriétés de plus de 20 lots :

Beaumont-sur-Oise; Luzarches; Viarmes; Presles; Survilliers; Fosses; Maffliers; Belloy-en-France; Mours; Chaumontel.

[Règlement du fonds en annexe 1](#)

Prévision de
l'action en cours



Phase 2 à engager



F120 - Accpt copropriétés SPEE - PA. 2025

				Solde	44 250 €
Résidences	Ville	Syndic	Nbre de lot	Phase 2 : 100 €	Solde
Orgemont	Chantilly	I-Mobilia	48	4 800	39 450
Les Bourgognes	Chantilly	I-Mobilia	112	11 200	28 250
La Vènerie	Senlis	Agence Rigaut	56	5 600	22 650
Les hauts Carrés	Gouvieux	I-Mobilia	95	9 500	13 150
Le Valois	Chantilly	I-Mobilia	90	9 000	4 150
Sylvie	Chantilly	I-Mobilia	113	11 300	-7 150
Allée Cavalière	Chantilly	I-Mobilia	96	9 600	-16 750
Total				61 000	

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



■ Val d'Oise :

Communes accueillant des copropriétés de plus de 20 lots :

Beaumont-sur-Oise; Luzarches; Viarmes; Presles; Survilliers; Fosses; Maffliers; Belloy-en-France; Mours; Chaumontel.

Financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Définition du projet : 22% du coût de l'accompagnement par copropriétaire avec un plafond de 100 €/copropriétaire.
- Conception du projet : 88,88% du coût de l'accompagnement par copropriétaire avec un plafond de 400 €/copropriétaire.

Obligations pour les assistants à maîtrise d'ouvrage :

- Être « Opérateur agréé par l'ANAH »
- Être référencé dans l'annuaire Coach Copro
- Les missions proposées par l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage devront être conformes aux préconisations de l'ANAH dans le cadre de « Ma prime Rénov Copropriété ».

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Proposition du programme d'action 2026

Afin de compléter l'enveloppe du programme d'action 2025 pour :

- ✓ financer les phases 2 des copropriétés de l'Oise engagées avec le SPEE et potentiellement de nouvelles ;
- ✓ accompagner les copropriétés du Val d'Oise qui souhaiteraient s'engager dans une rénovation énergétique.

il est proposé de renouveler l'enveloppe

Coût total TTC : **100 000 € TTC**

Aide aux communes pour la collecte et le recyclage des mégots



Le mégot : un déchet très polluant ! *

Toxicité :

1 seul mégot renferme jusqu'à **4000 substances chimiques écotoxiques** (nicotine, cadmium, arsenic...). Il s'agit du **3^e déchet le plus mortel et polluant dans les océans** (après les filets de pêche et les sacs plastiques).

Pollution plastique :

Le filtre du mégot est constitué d'acétate de cellulose, une **fibre synthétique plastique** (mais recyclable). Comme la plupart des déchets plastiques, il est à usage unique et difficilement biodégradable.

Le mégot se fragmente en **microparticules** qui polluent l'environnement irréversiblement.

Coût financier :

Le ramassage des mégots coûte en moyenne **38 € par an et par habitant**.

Pollution des eaux usées :

Le ruissellement ou le vent emporte le mégot vers les plaques d'égout. Au contact de l'eau, le mégot libère ses substances chimiques. Si l'égout est relié à **une station d'épuration**, le mégot en **perturbe le fonctionnement**. Si l'eau et les déchets ne vont pas vers une station, ils sont directement déversés dans les cours d'eau et in fine **dans les mers et océans**.



* Source
Ministère de
la Transition
Ecologique

Aide aux communes pour la collecte et le recyclage des mégots



Solution Tchao Mégot

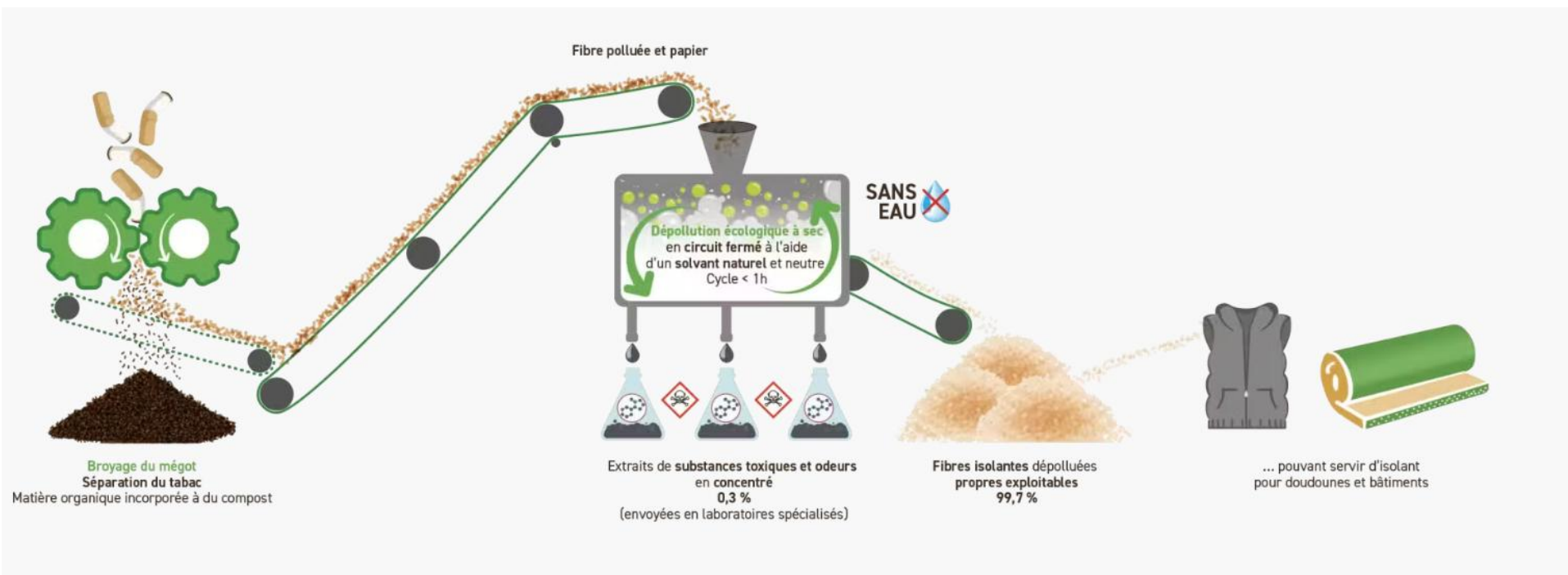
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT



La solution proposée par Tchao Mégot, répond efficacement au problème.

L'entreprise offre une filière complète, de la collecte à la transformation, grâce à un procédé innovant de dépollution et de recyclage qui permet de donner une seconde vie à ce déchet hautement toxique.

Fonds d'aide aux communes pour la collecte et recyclage des mégots



→ Communes déjà équipées de la solution Tchao Mégot :
Creil ; Senlis ; Chantilly ; Gouvieux ; Lamorlaye ; Coye-la-Forêt ;
Chaumontel.

Fonds d'aide aux communes pour la collecte et recyclage des mégots



- **Il est proposé de financer pour les communes qui le souhaitent la solution Tchao Mégot :**
 - Le conseil sur le dimensionnement de l'action
 - La fourniture de mobiliers de récupération (cendriers, sacs de récupération)
 - La collecte et le transport des mégots en année 1
 - La dépollution et le recyclage des mégots en année 1

À partir de l'année 2 : Commune contractualise en année n 1 avec Alcome l'éco-organisme agréé, pour toucher un montant par habitant qui lui permettra de financer le montant de la collecte et du recyclage pour les années suivantes

Fonds d'aide aux communes pour la collecte et recyclage des mégots



Montant du financement PNR pour l'année 1 :

- Communes de – de 5 000 habitants : 0.50 € / habitant
- Communes de 5 000 à 50 000 habitants : 1.08 € / habitant

➤ **Enveloppe au programme 2026 : 30 000 €**

Accompagnement à la mise en place de la plateforme de covoiturage « Atchoum » sur le territoire de la CCSSO

■ Dispositif ATCHOUM



1

Je fais ma demande de trajet par le centre d'appel* ou par le site Atchoum



2

Je réserve simplement mon trajet avec un conducteur Atchoum



3

Je paye par carte bleue ou en ticket mobilité

Accompagnement à la mise en place de la plateforme de covoiturage « Atchoum » sur le territoire de la CCSSO



- Les collectivités peuvent participer au financement d'une partie du montant de tickets mobilité afin d'inciter à l'utilisation de la plateforme.
- Ces tickets mobilités peuvent être vendus dans différents services du territoire : Maison France Service, CCAS, La Poste ; etc.
- Montant du coût de gestion de la plateforme pour la CCSSO :
 - 37 137 € TTC sur 3 ans dont 19 069 € la 1^{ère} année et 9 034 € les deux années suivantes.
- **Il est proposé de financer à 70 % le montant de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année de fonctionnement de la plateforme soit : 19 672 €.**